



**ACQUISITION D'UN
ENGIN DE CHANTIER
TYPE DUMPER**

E X T R A I T

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

2016/02

L'an deux mil seize, le quinze janvier, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 08 janvier 2016

PRESENTS : MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, COING Jean-Pierre, PINATEL François, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine,

ABSENTS : GONON Florence (pouvoir à MICHEL Gilbert), SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : BEAUME Hugues

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'actuel engin de chantier, type DUMPER, acheté en 1989, est quasiment hors d'usage. Monsieur le Maire propose de le remplacer par un engin neuf permettant le transport des matériaux lors des travaux de déblaiement et remblaiement.

Le Conseil municipal,

APPROUVE l'exposé de Monsieur le Maire,

DECIDE de programmer l'acquisition d'un engin de chantier, type DUMPER, de marque THWAITES, 3,5T giratoire hydrostatique, selon le devis de la société TECMAT, 22 rue Monseigneur Ancel, 69808 SAINT PRIEST CEDEX, pour un montant HT de 29 000 €.

SOLLICITE l'aide financière du Conseil départemental,

ADOPTE le plan de financement suivant :

☞ Coût de l'opération HT.....	29 000 €
- Subvention du Conseil départemental..75 %..	21 750 €
- Fonds libres de la Commune.....	7 250 €

DIT que, à l'issue de l'obtention de subvention :

- ✓ la dépense relative à cet achat sera inscrite au budget principal, section d'investissement.
- ✓ Monsieur le Maire sera autorisé à effectuer toute démarche et signer tout document concernant cette acquisition.

Certifié exécutoire compte-tenu de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

